

Déposé le : 28 AVRIL 2017

No. : CRC - 067

Secrétaire : Stephanie

## **ENJEUX AÎNÉS**

### **Le vieillissement accéléré de la population**

Il faut voir le vieillissement, non pas comme un problème, mais un beau défi, un enjeu importants !

Beaucoup d'aînés souhaitent travailler encore, mais sont tassés. Faut faire la valorisation du travail des aînés

### **Organisation communautaire (CLSC)**

En raison de l'abolition de postes d'organiseurs communautaires, qui agit principalement comme personne-ressource auprès des groupes-cibles, les organismes pour personnes âgées sont un peu laissés à eux-mêmes. Avant les organisateurs communautaires organisaient des rencontres âgées pour favoriser la concertation, mobiliser les groupes autour d'enjeux importants. Actuellement, les groupes ont de la difficulté à se rassembler pour tenir compte des besoins afin d'améliorer les conditions de vie des aînés

Au CLSC 1 poste a été coupé en 2015. Plusieurs, ont été coupés sur tout le territoire.

### **Coup de main à domicile (Entreprise d'économie sociale pour offrir de l'aide à la maison)**

Leur mission est de soutenir le maintien à domicile en offrant deux services principaux :

- L'aide domestique
- Les soins d'assistance personnels

Le service d'aide domestique (préparation de manger, entretien ménager, approvisionnement etc.) est subventionné par le programme d'exonération financière (PEFSAD), alors que les soins d'assistance personnelle (soin hygiène, manger, habiller, etc) est non-subventionné alors que c'est un besoin criant pour le maintien à domicile. Le programme d'exonération financière pourrait-il être plus ouvert à d'autres services ? Car les soins d'assistance sont très difficiles à subventionner et sont un besoin criant. Bref, s'il était possible d'avoir plus de latitude afin d'offrir des services personnalisés, ça serait bien.

### **La ruralité et les aînés**

Les aînés qui habitent dans les milieux ruraux sont extrêmement difficiles à atteindre. Ils sont isolés, loin des services. La dévitalisation oblige les personnes à changer de milieu et tombent dans la détresse.

### **Proche aidant**

Il n'y a pas encore de reconnaissance sociale et particulièrement au niveau politique du rôle du proche aidant. Ces personnes, qui bien souvent ne se reconnaissent même pas dans ce rôle-là. Il faut des programmes sociaux pour soutenir ces personnes. Ils font un travail grandiose au sein de la société.

Les proches aidants vivent également de l'épuisement.

### **Briser l'isolement et pauvreté**

La pauvreté et l'isolement se vit davantage chez les femmes

### **Besoin d'information**

Les aînés manquent d'information sur les services gouvernementaux et municipaux. Ils ont également besoin d'accompagnement.

Centre d'information aux aînés (CIA) est essentiel. Les ITMAV c'est pour du travail de milieu pour sortir les aînés de l'isolement. Ça ne répond pas au besoin d'information. Service Québec ne fera jamais le travail d'accompagnement.

### **Politique maltraitance et politique intimidation**

C'est deux politiques proviennent de deux ministères différents (santé et famille)

On leur reproche de ne pas assez travailler ensemble.

### **Réseau de la santé**

La réorganisation de réseau de la santé a mis de côté les aînés. Difficulté d'avoir de l'information.

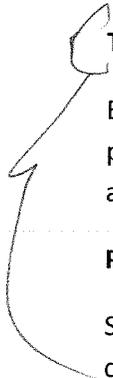
Problème de référence. Le réseau de la santé connaît peu ou très mal le réseau communautaire, il a donc du mal à référer. Il y a donc des personnes qui se retrouvent seules, sans ressources.

### **Financement**

C'est le nœud de la guerre ! Beaucoup d'organismes passent davantage de temps à combler leur financement en organisant de multiple campagne au lieu de donner le temps nécessaire pour offrir des services essentiels aux aînés.

### **CHSLD**

Voir lettre du RIIRS envoyé à Barrette concernant le montant que les aînés ont le droit de garder dans leur compte. Depuis 30 ans, il est à 2 500 \$. Ce n'est même pas assez pour couvrir ses frais funéraires....



### **Transport collectif**

En région, le transport collectif n'est pas adapté aux aînés, car le transport est actif principalement aux heures de pointes. Les aînés ont un autre agenda et c'est difficile d'avoir accès aux transports collectifs.

### **Permis de conduire**

Sur la lettre de la SAAQ on demande aux aînés qui repasser leur permis de venir accompagné en cas d'échec. Perdre son permis c'est perdre son autonomie.

